

Demande d'avis à l'exercice de la fonction de maître d'apprentissage



NOM et Prénom du chef d'entreprise

Article R. 6223-24 - Modifié par le décret n° 2011-1358 du 25 octobre 2011 - Compétences professionnelles

Sont réputées remplir la condition de compétence professionnelle exigée d'un maître d'apprentissage en application de l'article L. 6223-1:

- 1°) Les personnes titulaires d'un diplôme ou d'un titre relevant du domaine professionnel correspondant à la finalité du diplôme ou du titre préparé par l'apprenti et d'un niveau au moins équivalent, justifiant de deux années d'exercice d'une activité professionnelle en relation avec la qualification visée par le diplôme ou le titre préparé ;
- 2°) Les personnes justifiant de trois années d'exercice d'une activité professionnelle en relation avec la qualification visée par le diplôme ou le titre préparé et d'un niveau minimal de qualification déterminé par la commission départementale de l'emploi et de l'insertion ;
- 3°) Les personnes possédant une expérience professionnelle de trois ans en rapport avec le diplôme ou le titre préparé par l'apprenti après avis du recteur, du directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt ou du directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale. L'absence de réponse dans un délai d'un mois à compter de la saisine de l'autorité compétente vaut avis favorable.

Les stages et les périodes de formation effectués en milieu professionnel, dans le cadre d'une formation initiale ou continue qualifiante prévue à l'article <u>L. 6314-1</u>, ne sont pas pris en compte dans le décompte de la durée d'expérience requise.

Entreprise

Raison sociale de l'entreprise :		
Activité principale :		
Adresse :		
Code code		
Code postal :		
Tel.:		
Chambre d'immatriculation de l'entreprise : ☐ CMA - ☐ CCI - ☐ Chambre d'Agriculture		
Ville		
Adresse du lieu de travail si différent de l'entreprise :		
Code postal : Commune :		
Tel.:		
Nombre de salariés :		
Nombre d'apprentis formés et diplômes préparés (N – 1)		
Nombre d'apprentis formés et diplômes préparés (N – 2)		
Fait à le le		
Apprenti(e) envisagé(e) – diplôme et centre de formation		
NOM, Prénom (si connu):		
Intitulé exact du diplôme préparé :		
CFA / SA / UFA :		
Adresse:		
Code postal : Commune :		
Date envisagée de début du contrat en entreprise :		

Maître d'apprentissage		
Toute demande formulée de façon incomplète ou non accompagnée des pièces justificatives demandées ne sera pas		
instruite par le service		
NOM, Prénom :		
Expérience professionnelles - joindre un CV détaillé et la fiche du poste actuel		
Diplômes obtenus - joindre la copie des diplômes		
Autres formations ou stages suivis - joindre la copie des attestations		
Avez-vous déjà formé des apprentis :		
Si oui, quels diplômes et en quelle année :		
Avez-vous suivi la formation des maîtres d'apprentissage organisée par le CFA : oui non		
Activités de l'apprenti(e) au sein de l'entreprise - Joindre la fiche de poste détaillée des activités qui seront confiées à l'apprenti(e) dans l'entreprise.		
Equipe tutorale (Fonction tutorale partagée entre plusieurs salariés)		
Article R. 6223-23 - Décret n° 2008-244 du 7 mars 2008 - <i>Maître d'apprentissage référent</i> Lorsque la fonction tutorale est partagée entre plusieurs salariés constituant une équipe tutorale, un maître d'apprentissage référent est désigné. Il assure la coordination de l'équipe et la liaison avec le centre de formation d'apprentis.		
NOM, Prénom :		
NOM, Prénom :		
NOM, Prénom :		
Expérience professionnelles des maîtres d'apprentissage - Joindre les CV détaillés		
Diplômes obtenus - <i>joindre la copie des diplômes</i>		
Maître d'apprentissage référent :		
Activités de l'apprenti(e) au sein de l'entreprise - Joindre la fiche de poste détaillée des activités qui seront confiées à		
l'apprenti(e) dans l'entreprise.		
Date de réception du dossier complet au SAIA :		
Avis du SAIA après instruction du dossier		
Avis du SAIA apres mstruction du dossiei		
NOM, Prénom, fonction :		
Avis favorable	A Poitiers, le(signature de l'inspecteur)	
Avis favorable nominatif pour un cycle de formation		
Avis défavorable (voir rapport)		
Avis du recteur d'académie		
	A Deitions In	
Avis favorable	A Poitiers, le(signature)	
Avis favorable nominatif pour un cycle de formation	· -	
Avis défavorable (voir rapport)		